

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

du rapport de l'atelier de formalisation du Réseau des services de conseil agricole et rural d'Afrique de l'Ouest et du Centre (RESCAR-AOC), 18 – 20 Février 2015, Abidjan (Côte d'Ivoire)

Le Réseau des Services de Conseil Agricole et Rural d'Afrique de l'Ouest et du Centre (RESCAR-AOC) émerge depuis 2010 avec la vocation d'être un des principaux outils d'opérationnalisation des politiques agricoles sous-régionales conçu pour contribuer au développement durable en Afrique de l'Ouest et du Centre (AOC). L'atelier de formalisation de RESCAR-AOC organisé à Abidjan du 18 au 20 février 2015 par le CORAF/WECARD en partenariat avec le RESCAR-AOC, AFAAS, GFRAS et l'ANADER participe du processus de sa mise en place et de la définition du champ et des modalités de son action.

Cette rencontre avait pour objectif global de doter le RESCAR-AOC d'outils institutionnels et opérationnels appropriés pour apporter pleinement sa contribution spécifique dans la réalisation du développement durable en AOC. De façon spécifique, il s'agissait, au-travers de sessions plénières et de travaux de groupes, de : (i) restituer les conclusions du diagnostic des services de conseil agricole et rural (SCAR) en AOC ; (ii) consolider les orientations stratégiques de RESCAR-AOC ; (iii) valider son dispositif opérationnel et son plan d'action; (iv) identifier les opportunités de synergie avec les autres acteurs institutionnels de développement agricole en AOC.

Ouvert par Monsieur Minaya Siaka Coulibaly, Directeur de Cabinet du Ministre de l'Agriculture de Côte d'Ivoire, représentant le Ministre empêché, l'atelier a réuni 70 participants comprenant : (i) des représentants des directions / agences nationales de conseil agricole des pays d'AOC; (ii) des délégués des fora nationaux de SCAR, des responsables du PPAO , de AFAAS, du GFRAS, des organisations sous-régionales des producteurs, (iii) responsables du CORAF/WECARD, des communautés économiques et monétaires sous-régionales (CER), (iv) des partenaires au développement et, (v) des personnes ressources.

Diagnostic des SCAR en AOC : un paysage en recomposition marqué par de nouveaux acteurs, des innovations méthodologiques et institutionnelles, des défis de durabilité et de changement d'échelle et le besoin d'une meilleure adéquation entre l'offre et la demande des SCAR

L'état des lieux des SCAR établi à partir d'une analyse documentaire et d'une conférence électronique a mis en évidence les principaux changements intervenus ces deux dernières décennies et les principaux défis et tendances lourdes qui en découlent. Les résultats validés par les participants à la rencontre font état de la prédominance de la petite agriculture familiale et d'un développement timide de l'agrobusiness. De nouveaux instruments institutionnels (PDDAA, politiques agricoles sous-régionales, organisations des acteurs etc.) et des dynamiques organisationnelles (multiplicité des réseaux, existence de fora nationaux de SCAR en AOC) sont apparus. Les TIC, les approches participatives, mais aussi les méthodes et outils innovants de SCAR se sont développés. Les fournisseurs de SCAR se sont diversifiés (services étatiques, organisations de producteurs, secteur privé, ONG). L'adéquation entre les offres et les demandes des producteurs en SCAR est insuffisante. Les demandes sont majoritairement d'ordre technico-économiques, le plus souvent calées sur les services potentiels du fournisseur plutôt que sur les besoins réels des utilisateurs. L'accès de ces derniers aux résultats de la recherche reste faible, mais le développement des médias et des TIC offre des opportunités pour améliorer l'accessibilité des utilisateurs aux connaissances et innovations. Les fournisseurs de SCAR essaient d'adapter aux besoins des producteurs leur offre déjà plus ou moins prédéfinie. Celle-ci est insuffisante au plan quantitatif (nombre de producteurs touchés) et qualitatif (catégories de producteurs touchés, thèmes traités), et est variable selon les chaînes de valeur, les services et les zones géographiques. De plus, les femmes et les jeunes, et certains thèmes stratégiques ou émergents (gestion des exploitations, agroécologie, insertion au marché etc.) sont peu ou pas pris en compte dans l'offre des SCAR. En outre, le profil du conseiller est souvent en décalage avec une demande diversifiée et évolutive des utilisateurs. Mais, le renouvellement du profil et des compétences des conseillers est un processus lent et encore insuffisamment assuré. Le déficit de l'offre s'explique par le souci d'optimiser les ressources, le manque de compétences etc. L'émergence des approches participatives et la structuration croissante des organisations des producteurs et des interprofessions permettent d'améliorer la fiabilité et la pertinence des demandes.

Des tendances lourdes se font jour dont : le pluralisme du paysage des SCAR aussi bien en termes d'acteurs que des méthodes et outils, le partenariat public/privé, le rôle accru des TIC ; la décentralisation et l'ouverture des systèmes d'innovation agricole ; les besoins en développement des compétences des acteurs plus urgents qu'en diffusion des connaissances et innovations et ; le besoin accru de documenter davantage et de mieux communiquer sur les effets et impacts des SCAR.

Cette analyse a mis en évidence sept grands défis à relever pour une meilleure contribution des SCAR au développement agricole et rural durable en AOC : (i) améliorer la couverture géographique et thématique des SCAR ; (ii) assurer le changement d'échelle et la durabilité des méthodes et outils innovants généralement introduits dans le cadre des projets ; (iii) renouveler les profils des conseillers, les méthodes et les outils de SCAR ; (iv) produire et mieux gérer les connaissances dont les acteurs ont besoin pour développer leurs activités ; (v) garantir la qualité des services et la « responsabilisation » des acteurs ; (vi) consolider la concertation entre les acteurs et ; (vii) améliorer le volume, la qualité et la durabilité des financements.

Les orientations stratégiques de RESCAR-AOC : Contribuer au développement durable en AOC en facilitant des échanges et des synergies nécessaires pour l'amélioration des performances et la durabilité des SCAR

L'analyse des principaux défis au développement des SCAR a permis de définir les grandes orientations stratégiques de RESCAR-AOC. Sur la base des échanges itératifs lors de l'atelier donnant lieu à plusieurs reformulations, la vision, la mission, l'objectif et les axes stratégiques ont été arrêtés en insistant sur le positionnement de RESCAR-AOC comme un acteur œuvrant pour la réalisation du développement durable à partir d'une contribution spécifique centrée sur une meilleure mobilisation du potentiel des SCAR.

| | |
|-----------------------|---|
| Vision | Des services de conseil agricole et rural performants mobilisés en adéquation avec la demande pour faciliter le développement durable en Afrique de l'Ouest et du Centre |
| Mission | Offrir un espace d'échanges, de veille, d'orientation, de concertation, de renforcement des capacités et de partage des connaissances aux acteurs et parties prenantes des services de conseil agricole et rural en Afrique de l'Ouest et du Centre |
| Objectif global | Contribuer à l'amélioration des performances et de la durabilité des services de conseil agricole et rural |
| Objectif spécifique | Favoriser les échanges entre les parties prenantes des services de conseil agricole et rural aux niveaux national et régional |
| (A) Axes stratégiques | A1. : Gestion des connaissances ; A2 : Renforcement des capacités ; A3. : Plaidoyer et dialogue stratégique ; A4 : Réseau et partenariat. |

Les résultats attendus pour chacun des quatre axes stratégiques ainsi que les activités jugées nécessaires et suffisantes pour leur réalisation ont été discutés et validés.

| Axes | Résultats attendus | Activités |
|--|--|---|
| Axe 1. Gestion des connaissances | <i>Une plateforme régionale facilitant l'accès des acteurs aux connaissances, bonnes pratiques et innovations agricoles et rurales est mise en place</i> | (1.1) animation d'une plateforme électronique régionale de gestion des innovations et des connaissances ; (1.2) facilitation de la mise en place et consolidation des plateformes d'innovation. |
| Axe 2. Renforcement des capacités | <i>Les capacités d'autonomisation des acteurs (individuels et institutionnels) de SCR sont renforcées</i> | (2.1) élaboration d'une stratégie régionale de renforcement des capacités des acteurs ; (2.2) adaptation des dispositifs du conseil agricole aux contextes et à leurs évolutions ; (2.3) professionnalisation du métier de conseiller et garantie de la qualité des services |
| Axe 3. Plaidoyer et dialogue stratégique | <i>le potentiel des SCAR est mieux appréhendé et pris en compte dans les initiatives de développement.</i> | (3.1) mise en évidence des effets et des impacts des SCAR ; (3.2) sensibilisation sur le rôle des SCAR et des leviers pour mieux valoriser leurs potentiels ; (3.3) participation aux cadres stratégiques d'élaboration et d'exécution des opérations de développement ; (3.4) création d'un environnement institutionnel favorable au développement des SCAR |
| Axe 4. Réseau et partenariat | <i>les dynamiques de concertation et de partenariat entre les acteurs sont facilitées et consolidées.</i> | (4.1) appui à la création et consolidation des fora nationaux des acteurs de SCAR et leur intégration au RESCAR-AOC ; (4.2) facilitation du partage et des synergies entre les professionnels des SCAR et les autres acteurs du développement agricole et rural. |

Structuration et système de gouvernance : un dispositif léger, efficient à déployer progressivement

Les mécanismes opérationnels adoptés pour le déploiement des activités de RESCAR-AOC reposent sur trois principes : le développement des synergies avec des partenaires stratégiques et opérationnels, l'application du principe de subsidiarité et le faire-faire. Les catégories d'acteurs du RESCAR AOC sont les services publics et privés de conseil, les organismes de formation agricole et rurale, les OP, les ONG, la recherche agricole, les services de financement du conseil agricole, les médias etc. Le RESCAR-AOC comprend : (i) les membres fondateurs / statutaires (les fora nationaux de SCAR ou les structures nationales ayant les fonctions identiques), (ii) les membres adhérents (organisations sous-régionales ou internationales parties prenantes aux SCAR, partenaires techniques, scientifiques et financiers) ; (iii) les membres associés ou affiliés (personnes physiques ou morales intéressées et disposées à participer aux activités de partage d'expériences et d'informations sans autres engagements formels).

Le système de gouvernance retenu pour un fonctionnement efficient de RESCAR-AOC comprend : (i) l'Assemblée Générale (AG) ; (ii) le comité de pilotage (CP), (iii) un secrétariat exécutif, (iv) la cellule d'appui à la gestion administrative et financière (CAGAF) et, (v) des groupes de travail thématiques. Les fonctions et la composition des différents organes ont été validées mais il reste à affiner la représentativité et le mode de désignation des différentes catégories membres du comité de pilotage. La mise en place du système de gouvernance de RESCAR-AOC se fera progressivement. Pendant la période transitoire de deux ans (2015 – 2016) jugée nécessaire, le pilotage de RESCAR-AOC sera assuré par un comité de suivi de cinq membres : (i) le CORAF/WECARD, (ii) les communautés économiques (CEDEAO, CEEAC) et monétaires (CEMAC, UEMOA) sous-régionales ; (iii) AFAAS ; (iv) l'ANADER et, (v) le Hub Rural. Ce comité de suivi a pour principal mandat : d'appuyer le Secrétariat intérimaire dans la mise en œuvre des actions prioritaires retenues pour la période transitoire, de promouvoir le RESCAR-AOC auprès des acteurs sous-régionaux et internationaux de développement agricole et rural et, de préparer l'AG constitutive de RESCAR-AOC. Par ailleurs, le Secrétariat exécutif intérimaire composé d'un secrétaire exécutif, d'un chargé d'un programme et d'un chargé de la communication et de la gestion des connaissances devrait être mis en place au plus tard au mois de juin 2015. Cet organe sera hébergé au sein du CORAF/WECARD et assurera le rôle et les fonctions du Secrétariat exécutif, il travaillera notamment à la réalisation du plan d'action pour 2015 et 2016 de RESCAR-AOC. Il a été retenu que Dr Patrice Djamen poursuive l'animation des activités et assure les fonctions de Secrétaire exécutif intérimaire de RESCAR-AOC pendant la période de transition. Il sera appuyé par un chargé de programme et un chargé de communication. Ces deux personnes seront mises à disposition par le CORAF/WECARD sur la période transitoire.

Plan d'action 2015 – 2016 : priorité aux activités fondatrices à effet rapide et, au renforcement de l'insertion du RESCAR-AOC dans le paysage institutionnel

Les activités prioritaires à conduire pendant la phase transitoire par le secrétariat exécutif intérimaire ont été identifiées. Il s'agit de : (i) accompagner la création et la consolidation des foras nationaux ; (ii) créer une plateforme régionale de gestion des connaissances, des innovations et des technologies agricoles et rurales ; (iii) finaliser l'état des lieux des SCAR au niveau national et régional ; (iv) concrétiser les synergies avec le WAAPP ; (v) mener des actions de plaidoyer aux échelles nationale, régionale et internationale ; (vi) renforcer les synergies entre le conseil, la recherche et la formation agricoles ; (vii) développer des projets et initiatives sous-régionaux sur le conseil agricole.. Une distinction sera faite entre les tâches relevant du Secrétariat exécutif et les activités à réaliser plutôt au niveau des pays.

Des opportunités de synergies à concrétiser

Les participants à l'atelier ont identifié des opportunités de synergies avec : le WAAPP (appui à la mise en place et au suivi des plateformes d'innovations) ; les fora nationaux des SCAR, AFAAS et le GFRAS (au-travers des actions conjointes élaborées et opérationnalisées suivant le principe de subsidiarité) ; le PDDAA (à travers l'Agenda scientifique pour l'agriculture en Afrique mis en œuvre en AOC par le CORAF/WECARD) ; les communautés économiques et monétaires sous-régionales (mise en œuvre des politiques et des programmes d'investissement agricoles).

L'atelier a été clos sur une note M. Minaya Siaka Coulibaly, qui au nom du Ministre de l'Agriculture, a remercié l'ensemble des participants pour leurs riches contributions et souligné que les résultats de l'atelier marquent une avancée importante à capitaliser dans les efforts de mobilisation du potentiel des SCAR pour le développement durable de l'Afrique de l'Ouest et du Centre.